



Directive 65 (1954)¹

Situation résultant de l'échec du Traité de Paris

Assemblée parlementaire

L'Assemblée invite son Président à transmettre la [Résolution 63](#) aux gouvernements participants à la Conférence de Londres, ainsi qu'aux autres gouvernements des Etats membres du Conseil de l'Europe non participants.

1. adoptées au cours de la deuxième partie de la sixième Session ordinaire. 29e séance

